

Vos questions / nos réponses

Besoins d'aide 18ans

Par [Profil supprimé](#) Postée le 26/09/2018 01:18

Bonjour J'ai 18 ans et je suis majeur, j'ai prêté 30€ à une connaissance pour qu'il puisse faire des achats quelconques et je lui ai donné à plusieurs reprises de l'argent pour tenter une expérience avec de l'ecstasy (je n'ai pas l'habitude de consommer de la drogue mais je voulais juste faire une expérience. Le problème c'est qu'il s'est fichu de moi et me voilà maintenant avec 60€ de perdu, je veux aller porter plainte au commissariat mais ma question est que je suis majeur et je voudrais savoir si j'aurais des ennuis si je dis que la moitié de la somme donnée était pour acheter de la drogue, j'ai peur que la police au commissariat ne m'aide pas mais en plus me punisse pour ce que j'ai fait.. Je vous suis vraiment reconnaissant si vous me répondez car j'ai la boule au ventre de l'homme qui m'a volé et en plus 60€ c'est beaucoup pour moi. Je vous remercie sincèrement

Mise en ligne le 01/10/2018

Bonjour,

Il semble qu'une de vos connaissances ait abusé de votre confiance et nous comprenons votre désarroi dans cette situation.

L'idée de porter plainte au commissariat alors que vous êtes dans l'illégalité (l'ecstasy est un produit classé stupéfiant dont l'usage, la détention, la vente sont interdits par la loi) est une démarche qui nous laisse perplexe.

Pour vous informer de manière anonyme et échanger sur votre situation, vous pouvez appeler SOS drogues police au 0800 142 152 (numéro gratuit). Nous vous joignons un lien ci dessous.

Par ailleurs, nous ne pouvons que vous inviter à plus de prudence à l'avenir afin de vous éviter d'avoir à revivre ce type de désagrément.

Si vous souhaitez faire le point sur vos consommations, vous pouvez nous joindre au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8h à 2h ou par chat de 14h à minuit via notre site.

Cordialement

En savoir plus :

- [sos drogues police](#)